

Durée :

- Formation à temps plein sur 7 mois
- 470 h en centre de formation,
- 490 h en entreprise,
- Fin novembre à juin.

Lieu :

Fauville en Caux

Modalités pédagogiques :

- Présentiel
- Accompagnement multi modal
- Plateforme Moodle
- Ateliers pratiques
- Visites

Contact secrétariat :

📞 Tél. 02 35 95 97 04

✉ cfppa.fauville@educagri.fr

📍 1333 rue Bernard Thélu

Fauville en Caux

76640 Terres de Caux

🌐 www.naturapole.fr

Vendeur en animalerie

Epreuves E5/E7 du BAC Pro Technicien Conseil Vente en Animalerie

Objectifs de la formation

Ce certificat permet de former les futur-es vendeur-euses «capacitaires» en animalerie. De plus l'ACACED (attestation de connaissances pour l'exercice d'activités liées aux animaux de compagnies d'espèces domestiques) et le TAV (Attestation pour le transport d'animaux domestiques vivants) peuvent être délivrées en cours de formation.

Public concerné :

- Demandeur-es d'emploi,
- Salarié-es (statuts CIF, CDD ou CDI, ou contrat de professionnalisation),
- Particuliers,
- Etre sorti du système scolaire depuis plus de 9 mois.

Conditions d'admission

- Projet professionnel déterminé et aptitudes pour entrer en formation qualifiante,



Contenu de la formation

- Biologie et connaissance des animaux
- Ecologie
- Physique / chimie
- Vente et mercatique : mettre en oeuvre la négociation commerciale, animer le point de vente, maîtriser le merchandising
- Techniques et pratiques professionnelles : aquariophilie, petits mammifères, oiseaux, jardins aquatiques, terrariophilie, ...
- Transport d'animaux vivants (TAV)
- Technique de recherche d'emploi
- Aide au montage des dossiers de demande de certificat

Parcours de formation individualisé

D'autres contenus peuvent être étudiés en fonction des projets des candidats.

Evaluation - Validation

La formation fait l'objet :

- d'un contrôle continu en cours de formation,
- d'une évaluation finale.

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen : 56 %

Démarches d'inscription :

- Retrait des supports de présentation et du dossier de candidature auprès des services administratifs de l'établissement, ou sur notre site internet.
- Inscription éventuelle à une réunion d'information collective.

Le centre est habilité pour réaliser l'accueil des stagiaires tout au long de l'année. Des phases de réception de dossier, d'entretien et de tests sont fixées régulièrement.

Procédure de recrutement :

A réception du dossier de candidature ou après la réunion d'information, un entretien individuel et des tests sont proposés au demandeur-se. L'entretien et les tests ont pour but de s'assurer de l'adéquation de la formation avec la demande du candidat-e et d'évaluer ses compétences, ses potentialités et ses capacités acquises au terme de différentes expériences sociales, professionnelles et de formation.

L'entretien est réalisé par le responsable de formation. Cette procédure permet de fournir l'ensemble des éléments nécessaires à la décision de la commission de recrutement composée des services de la Région Normandie, de la Mission Locale, de Pôle Emploi (voire d'autres prescripteurs) et du centre de formation professionnelle continue.

Contact secrétariat :

 Tél. 02 35 95 97 04
 cfppa.fauville@educagri.fr

 1333 rue Bernard Thélu
 Fauville en Caux
 76640 Terres de Caux
 www.naturapole.fr

naturapole.fr